



## **Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2020**

**25 septembre 2021**

Association : Société Nautique du Golfe des Lecques  
Adresse : 100 Quai Victor Gélou - 83270 Saint Cyr sur Mer  
Téléphone : 04.94.26.17.55

Fait à St Cyr sur Mer le 25 septembre 2021

Le 25 septembre 2021 à 18h 00, les membres de l'Association de la Société Nautique du Golfe des Lecques se sont réunis au club de voile à St Cyr les Lecques, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation par courrier électronique conformément à l'article 11 des statuts.

L'assemblée est présidée par Madame Florence Prevot, présidente de séance, Monsieur Benoit Quennepoix, vice-président et secrétaire de séance, Monsieur Bernard Bauer trésorier.

Représentant la Mairie de St Cyr Sur Mer, étaient présents : Monsieur Le Maire Philippe Barthélémy, Messieurs Louis Ferrara, Frédéric Herbaut, Jean-Paul Roche, Anne-Laure Beaudoin.

Étaient présents les 3 permanents du club en contrat CDI, Monsieur Jean-Christophe LeGal, Chef de Base, Monsieur Ludovic Wolkow, responsable administratif et moniteur, et Monsieur Hycham Meallaoui, moniteur.

L'ordre du jour :

- Compte rendu moral, prévisions et projets pour l'année à venir, par la Présidente Florence Prevot
- Compte rendu financier, avec explications détaillées par le Trésorier Bernard Bauer
- Budget prévisionnel par le Trésorier Bernard Bauer
- Compte rendu d'activités par le Chef de base JC Le Gal
- Compte rendu des compétitions par le Vice-Président Benoit Quennepoix
- Présentation du Championnat d'Europe Windsurfer organisé du 29/9 au 3/10 par Laurent Almodovar, membre du CA
- Mot de Monsieur Le Maire
- Questions et suggestions de l'Assemblée



### Présentation du rapport moral par la présidente:

Détails : Rapport moral en fin de document

Rapport moral : 0 voie contre et 0 abstention

### Intervention de Bernard Bauer, trésorier:

Présentation des résultats financiers de l'exercice 2020 : 0 voie contre et 0 abstention

Présentation des prévisions financières de l'exercice 2021 : 0 voie contre et 0 abstention

### Intervention de Jean-Christophe Le Gal, Chef de Base :

Présentation des activités, des investissements matériels et des projets du club

### Intervention de Benoit Quennepoix, vice-président :

Présentation des compétitions 2020 (rencontres mensuelles, raids, compétition jeunes)

### Intervention de Laurent Almodovar, directeur du projet « Windsurfer

### European Championship 2021 » organisé par la SNGL :

Présentation du projet et appel aux bénévoles du 29/9 au 3/10/2021

### Intervention de Monsieur Le Maire :

Monsieur Barthélémy félicite sur l'excellent dialogue entre la mairie et la SNGL

Il excuse Monsieur Cordeil délégué aux sports qui n'a pu être présent

### Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.

La Présidente  
Florence Prévot

Le Trésorier  
Bernard Bauer

Le Secrétaire  
Benoit Quennepoix



## Assemblée Générale Ordinaire du 25/09/2021

### Rapport moral de Florence Prevot, présidente de la SNGL, pour l'année 2020

Bonjour à tous et merci pour votre présence.

Nous sommes aujourd'hui ensemble pour notre Assemblée Générale qui porte sur l'année 2020. Comme l'an dernier et au vu des conditions sanitaires de ce début d'année, nous n'avons pas pu tenir physiquement notre AG au 1<sup>er</sup> semestre et nous n'avons pas souhaité le faire par visio. L'année 2020 paraît donc un peu loin mais elle mérite qu'on y revienne.

J'en retiendrai 2 chiffres :

**842** : c'est le nombre de licences vendues en 2020 pour 806 en 2019.

- En-dehors des scolaires et des classes de mer et malgré des périodes de fermeture et des conditions moins favorables qu'à l'habitude, tout le monde a été au rendez-vous de la voile : les propriétaires de bateau, les stagiaires à l'année et durant les vacances.
- JC vous détaillera les activités de l'école de voile. Benoit vous montrera le dynamisme des propriétaires de bateau et la motivation de quelques jeunes pour représenter la SNGL en compétition.

**2<sup>ème</sup> chiffre 96** : c'est le nombre de jours de fermeture forcée du club du 16 mars au 20 mai puis du 30 octobre au 28 novembre. Durant cette période nous avons eu pour objectifs :

- Le maintien d'une communication fluide entre les membres du CA et les salariés par l'organisation de visio régulières
- Le maintien des bateaux en sécurité : les salariés passaient régulièrement au club pour vérification
- Une veille active sur les possibilités et conditions de réouverture et la préparation de celles-ci pour être prêts à rouvrir le club dès autorisation
- Une veille active sur toutes les mesures qui pouvaient nous aider à passer ce cap difficile (chômage partiel des salariés, demandes de subvention, dons). J'en profite pour remercier les adhérents qui par leur don défiscalisé ont activement participé au soutien du club. Avec en complément une attention particulière sur les dépenses, nous avons réussi à garder un budget équilibré en 2020 qui vous sera présenté en détail par Bernard.

Cette fermeture du club a entraîné des conséquences pour vous adhérents, entre autre pour ceux qui s'étaient inscrits en cours ou en navigation libre.

Dès la réouverture du club nous avons mis en place un certain nombre de mesures pour limiter les pertes d'heures de navigation que vous avez dû subir :

- Pour les adultes, des possibilités de récupération via des heures de location gratuites,

- Pour les jeunes la mise en place de cours le dimanche et l'ouverture du club pendant les vacances de février dernier avec un stage gratuit,
- L'organisation de sorties famille pour les enfants inscrits en cours et leurs proches,
- A la réouverture en novembre, nous avons décidé de laisser le club ouvert 7 jours / 7 jusqu'au 20 décembre, sous réserve de météo favorable, alors qu'habituellement le club est fermé le dimanche des vacances de Novembre aux vacances de Printemps.

Nous n'avons pas pu procéder au remboursement des séances non réalisées au risque de nous mettre en grande difficulté financière.

Juste un aparté : nous sommes malheureusement encore obligés d'interdire l'accès aux vestiaires pour les adultes. En espérant que cette mesure tombe rapidement et que l'on puisse retrouver des conditions plus confortables pour l'hiver.

2020, ce sont également de nombreux projets menés par la SNGL, j'en ai sélectionné 3 à partager avec vous :

- Tout d'abord, l'organisation du National France Windsurfer en septembre 2020 qui a été une très belle réussite. Dans la suite de ce projet, nous avons été candidats et sélectionnés pour organiser en 2021 le Championnat d'Europe Windsurfer. Je n'en dis pas plus, c'est Lolo qui va vous en parler.
- 2<sup>ème</sup> projet, la mise en place d'un partenariat avec 2 acteurs du nautisme aux Lecques avec qui nous avons plaisir à travailler : Wake Sensation et Saint-Cyr Parachute. Nous proposons ensemble un séminaire nautique à destination des entreprises avec pour but de fédérer les équipes. Des Flyers sont à votre disposition et Ludo peut vous en dire plus sur le sujet si vous le souhaitez et si vous connaissez des entreprises potentiellement intéressées.
- 3<sup>ème</sup> projet : prendre le virage des nouveaux supports : nous avons commencé à investir dans les PAV à foil et wingfoil. Nous voulons être présents pour répondre à une demande de plus en plus forte et qui se confirme en 2021 sur ce type de support. C'est une réflexion de fond que nous menons actuellement car c'est une évolution forte dans l'offre de la SNGL qui a des conséquences sur l'ensemble de l'offre, sur les compétences des moniteurs, sur le stockage du matériel, sur la sécurité des pratiquants.

Enfin 2020, c'est le renouvellement de 50% de notre Conseil d'Administration. De nouvelles compétences, de nouvelles idées, un œil neuf qui questionne sur nos réflexions et une excellente entente entre nous et avec l'équipe de salariés (entente qui existait déjà avec le précédent CA !).

J'en profite pour vous dire qu'en 2022 il y aura renouvellement de 2 postes dans notre CA et qu'il serait bien que les candidats potentiels se fassent connaître suffisamment tôt pour qu'on ait le temps d'échanger et de partager en amont des élections. Je vous encourage à nous contacter, nous avons besoin de votre engagement et de vos compétences pour faire vivre cette belle association.

Je termine en remerciant JC, Ludo, Chamy et Florine pour le travail réalisé ainsi que toute l'équipe de moniteurs qui nous accompagne toute l'année ou ponctuellement.

Merci également à nos interlocuteurs de la Mairie et de l'Office de Tourisme avec qui nous travaillons étroitement pour contribuer à la qualité du nautisme à Saint-Cyr.

Merci et très belles nav à tous !